



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DU RENOUVEAU  
DÉMOCRATIQUE,  
PORTE-PAROLAT  
DU GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Rothelin-Charolais, le 14 mars 2024

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **La vie associative vient compléter le portefeuille de la ministre Prisca THEVENOT**

Par décret publié le 8 mars au Journal Officiel, mes attributions se sont vues élargies avec l'intégration de la Vie associative au périmètre du ministère dont j'ai la charge, en complément du Renouveau démocratique et du Porte-parolat du Gouvernement. Je travaillerai sur ce sujet avec mes collègues, notamment Nicole BELLOUBET, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Je suis particulièrement honorée de la confiance que me témoignent le Président de la République et le Premier ministre en me confiant cette responsabilité. Elle s'inscrit dans la continuité de mon engagement aux côtés des acteurs associatifs, que je suis heureuse de pouvoir poursuivre et alors que vient d'être votée hier soir au Sénat la proposition de loi visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative.

J'avais eu l'occasion de réunir les associations en septembre 2023, alors que j'étais secrétaire d'État en charge de la Jeunesse et du Service National Universel. J'avais alors annoncé plusieurs actions concrètes, autour de quatre grands axes :

- **La simplification**, pour que ceux qui s'engagent puissent consacrer leur temps à ce qui est au cœur de leur mission plutôt qu'à la gestion administrative, avec notamment le développement du dispositif numérique Mon Compte Asso.
- **L'accompagnement local**, pour que ceux qui s'engagent bénéficient du soutien et de l'information dont ils ont besoin au plus près de chez eux avec la généralisation de Guid'Asso sur tout le territoire en liaison avec les maisons France Services, les CAF et les collectivités territoriales.
- **La reconnaissance**, pour mettre en lumière les savoir-faire développés par ceux qui s'engagent bénévolement et les valoriser professionnellement, avec notamment la création d'une plateforme VAE bénévoles en lien avec le portail France VAE.

- **L'encouragement de l'engagement**, en renforçant le développement du mécénat de compétence pour mettre l'engagement associatif au cœur de la cité et le valoriser à sa juste valeur.

J'aurai à cœur de poursuivre le travail engagé sur chacun de ces axes, aux côtés des acteurs du monde associatif, avec l'appui de la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

Ce ne sont pas moins de 15 millions de Français et de Françaises qui s'investissent chaque jour dans les quelque 1,5 millions d'associations que compte notre pays. Via le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA), l'Etat apporte un soutien affirmé aux associations de tous les territoires, en soutenant fonctionnement, la formation de leurs bénévoles et leurs projets innovants. Reflet de l'importance accordée à notre vie associative, le budget du FDVA pour l'année 2024 augmente de 30% pour atteindre près de 70 millions d'euros.

---

**Contact** : 01 42 75 52 22/23  
[servicepresse.porte-parolat@pm.gouv.fr](mailto:servicepresse.porte-parolat@pm.gouv.fr)

---